

Intitulé de Formation	12-24	Réf : SEC005
Connaître et appliquer le code du travail en matière de santé, de sécurité et conditions au travail		

Objectif de la formation

- ▶ Comprendre les exigences réglementaires en santé, sécurité et la prévention des risques.
- ▶ Appliquer ou faire appliquer la réglementation en termes de santé, sécurité et conditions de travail.

Public concerné :

- ▶ Dirigeant, chef d'entreprise, manager, animateurs, chef d'équipe...

Pré-requis:

- ▶ Parler, écrire et comprendre le français

Objectifs pédagogiques :

- ▶ Sensibiliser les chefs d'entreprise sur les obligations légales en santé, sécurité et la prévention des risques

Méthodes pédagogiques :

- ▶ Formation progressive en interaction,
- ▶ Apports théoriques avec vidéo, jeux pédagogiques, exercice en groupe,
- ▶ Simulation en groupe avec les cas définis par les apprenants pour des mises en situation réelles dans leurs activités respectives.

Support de formation :

- ▶ Support remis à chaque participant, résumant les points importants traités durant la formation.

Validation des acquis :

- ▶ Évaluations de positionnement de début et de fin de session des apprenants réalisées par QCM, et tout au long de la formation par l'intervenant afin de mesurer les acquisitions et les progressions.
- ▶ Évaluation de satisfaction à chaud des apprenants par questionnaire
- ▶ Évaluation à froid, par la mesure de la mise en œuvre.

Support de validation : Attestation de stage

Durée : 4H (distanciel) à 1 jour (présentiel)

Programme de la formation

1. Le cadre juridique en SSCT

- ◆ Contexte, enjeux
- ◆ Connaître les risques et responsabilités de chacun dans l'entreprise : employeurs et salariés
- ◆ La réglementation en matière de sécurité, de santé et conditions de travail,

2. La réglementation en prévention

- ◆ Les acteurs de la SSCT dans l'environnement de travail et leurs rôles : Référent sécurité, inspection du travail, médecin du travail, CSE...
- ◆ Les 9 principes prévention,
- ◆ Le document unique d'évaluation des risques professionnels,
- ◆ La pénibilité au travail,
- ◆ Passeport prévention,

3. Documents SSCT et veille réglementaire

- ◆ Connaître les documents obligatoires en matière de SSCT
- ◆ Mettre en place une veille réglementaire pour être informer de l'évolution du code du travail